

## Kerfala

(stèle libyque)

**P. Salama**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1335>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.1335](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1335)

ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 août 2005

Pagination : 4148-4157

ISBN : 2-7449-0538-0

ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

P. Salama, « Kerfala », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 27 | 2005, document K41a, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1335> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1335>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Kerfala

(stèle libyque)

P. Salama

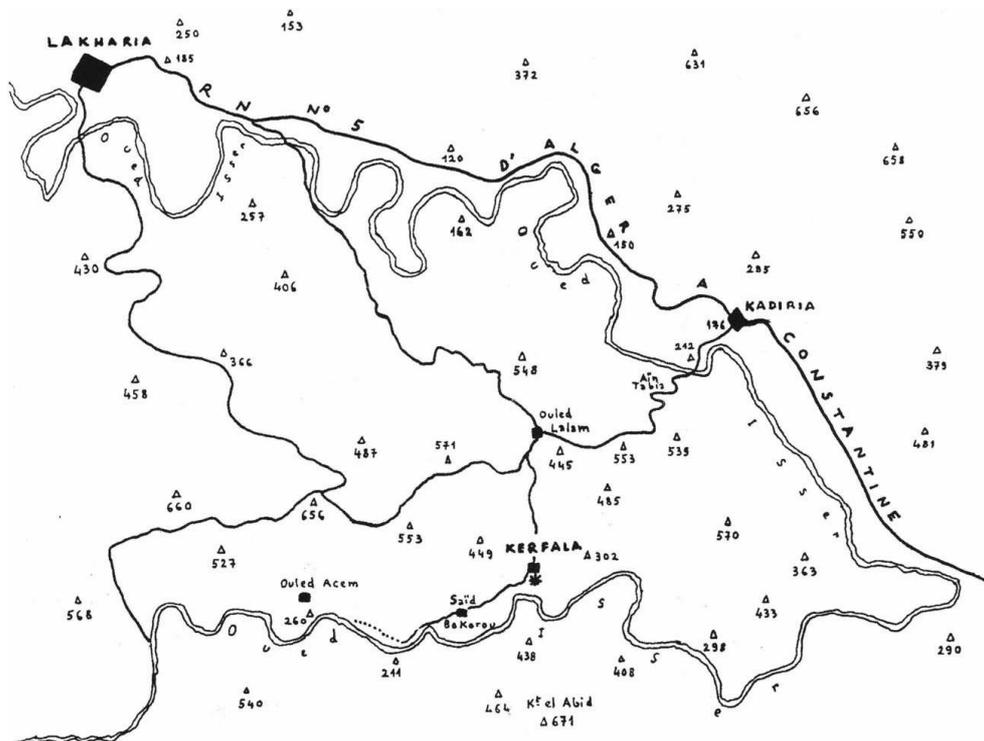
---

- 1 Nom d'un centre de regroupement des populations environnantes créé en 1976 par application d'une ordonnance du président H. Boumediene, visant à construire sur le territoire algérien 100 « villages socialistes ». Chacun de ces villages devait posséder une Assemblée populaire communale (APC), une mosquée et une école. Le nom de Kerfala est désormais lié à la découverte sur le site d'une remarquable stèle sépulcrale libyque inscrite et figurée.

## Topographie

- 2 Au centre du village de Kadiria (ex-Thiers, altitude 176 m), c'est-à-dire à 10 km est-sud-est de Lakhdaria (ex-Palestro) sur la route nationale n° 5, s'embranche en direction sud une petite route de montagne indiquée par la plaque des Ponts et Chaussées : « Kerfala 14 km ». La route, très accidentée, monte en lacets jusqu'au village des Ouled Lalam (altitude 500 m), puis redescend vers la haute vallée de l'oued Isser, qu'elle atteint au pied de la Dechra Saïd Bokorou. A 500 m en amont de ce terminus se situe le « village socialiste » nommé Kerfala (altitude 238 m), construit en 1976 alors que l'ensemble de la route, ouverte sous forme de piste en 1954, avait été goudronné en 1973. Nous sommes au centre du Douar Dra Barouta, indiqué sur les cartes ; et Kerfala, ancien lieu-dit, est devenue une petite agglomération (fig. 1).

Fig. 1. Localisation de la stèle de Kerfala. P. Salama 1986 (échelle 1/50 000).



## Historique de la découverte

- 3 Dans le courant de l'année 1957, je fus confidentiellement averti, en tant que directeur de la circonspection archéologique d'Alger-Est, de l'existence d'une stèle « à personnage archaïque » dans le jardin d'une villa dominant la mer à Aïn-Taya, station balnéaire située à 30 km à l'est d'Alger. Le propriétaire de la villa, M. Dumont, ancien administrateur de commune mixte, tenait jalousement ce trésor à l'abri des regards inquisiteurs, par crainte que le Service des Beaux-Arts n'osât en revendiquer la possession. Par l'entremise d'un ami commun, et sous des dehors innocents, je réussis à m'introduire dans la place, à mettre les gens en confiance et copier et photographier la pierre. Ceci fait, je rédigeai un rapport à mon chef de service, et envoyai ce dossier scientifique à Lionel Galand (*cf.* Galand, 1972).
- 4 Voici la raison de mon abjuration : on sait que bon nombre de collectionneurs, et non des moindres, brouillent les pistes sur la provenance de leurs objets précieux. En l'occurrence, le possesseur de la stèle me présentait celle-ci comme ayant été découverte sur la falaise sud-est, en même temps qu'un bracelet de bronze, conservé dans un tiroir, « mais qu'on ne retrouvait plus ». L'assertion était irrationnelle. A l'évidence, la pétrographie du monument ne correspondait en rien à celle de la falaise littorale ; par conséquent, j'avais été dupé sur l'origine de la découverte. Je n'en continuais pas moins à fréquenter les lieux, ne serait ce que pour parfaire mes lectures, tout en concluant qu'il fallait abandonner la piste sud-est et s'orienter plutôt vers la carrière administrative du propriétaire. Les territoires administratifs successivement occupés par ce dernier nous conduisaient quelque part en Kabylie, soit dans la commune mixte du Djurdjura (Michelet, aujourd'hui Aïn-el-Hammam), soit dans celle

de Palestro (aujourd'hui Lakhdaria). Mais on conviendra que, faute d'une provenance exacte, la stèle n'était pas publiable.

- 5 L'année 1962 allait à la fois simplifier et contrecarrer mes plans. Bien décidé à offrir la stèle au Musée des antiquités et arts musulmans d'Alger, j'allais me heurter aux nouveaux occupants de la villa, intraitables à tous égards. Une première sommation, signée du directeur de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, resta sans effet (avril 1963). Enfin, sur l'intervention personnelle de Monsieur Hamiani, préfet d'Alger, la stèle fut conduite par voie administrative au musée d'Alger (juillet 1963). Ainsi prenait fin la première phase de mes épreuves : le monument lui-même était sauvé.
- 6 La seconde phase s'avérait plus difficile encore. Il s'agissait de mener une enquête sur l'origine de la découverte. Il fallut une longue patience et beaucoup de diplomatie pour y parvenir. Entre-temps, la stèle ayant été exposée dans le jardin du Musée des antiquités devenait publique, et S. Chaker, qui en avait certainement besoin pour ses études sur l'alphabet libyque, en fit une publication purement philologique (Chaker, 1977), mais toujours sans indication de provenance exacte. Il était entendu que je me réservais l'étude iconographique et l'historique du monument ; la promesse fut tenue.
- 7 Une première brèche fut ouverte dans l'inconnu par mon ancien condisciple de lycée, le regretté Jean-Claude Musso, grand érudit, au fait de tous les événements culturels qui avaient pu se produire de tout temps en Kabylie. Il retrouva dans ses papiers la fiche suivante : « *Pierre découverte à la mi-août 1954, à 2 mètres sous terre, en construisant une piste : Douar Dra Barouta, fraction Kerfala* ». Mais, n'ayant jamais vu lui-même la stèle, il ne put identifier le monument sur la photo que je lui montrai.
- 8 Alors commença pour moi une série d'enquêtes auprès des populations locales. Inutile d'interroger les jeunes gens ; je m'adressais systématiquement aux « anciens » (hommes mûrs et vieillards). Toujours armé de ma photographie de la stèle, après bien d'infructueuses tentatives (car les populations du lieu ont souvent changé), je finis par découvrir, à trois années d'intervalle, deux témoins de la découverte. Sans aucune sollicitation de ma part, et au seul vu de la photographie, voici les récits de ces deux témoins.
- 9 *Version de M. Said Nouar, camionneur, demeurant à la Dechra Said Bokorou :*  
 « *Lors de la construction de la piste de Kerfala, on a trouvé cette pierre. Elle a été emportée on ne sait où sur l'ordre de l'administrateur. Sous la pierre se trouvait un squelette qui tomba en poussière. Il avait un anneau de bronze à un bras.* »
- 10 Le témoin me conduisit sur le point de découverte : à 100 m au sud de l'actuelle mosquée du village socialiste de Kerfala : sur la carte Algérie 1/50 000 n° 65, Laperrine, coordonnées Lambert X = 565,4 ; Y = 356,4. À vol d'oiseau, on se trouve seulement à 9 km au sud-est de Lakhdaria.
- 11 *Version de M. Ali Remmal, entrepreneur, demeurant à Ouled Lalam, qui, dans sa jeunesse, assista également à la découverte :*  
 « *La pierre fut déterrée en 1954 par le bulldozer qui ouvrait la piste. Sous la pierre se trouvait un squelette couché, possédant un bracelet de bronze au poignet. La pierre et le bracelet ont été emportés par le chauffeur de l'administrateur. Le squelette tomba en poussière. Il n'y avait aucun autre objet ou poterie autour.* »
- 12 Nous nous rendons sur le site avec le témoin : à 5 m seulement du point indiqué par monsieur Nouar.

- 13 L'enquête était donc terminée. Nous tenons le site, la confirmation de l'existence d'un bracelet (témoignages Dumont, Nouhar, Remmal), et surtout la preuve décisive que la stèle était bien un monument funéraire.

## Étude de la stèle

- 14 Mensurations du monument, noms donnés par le premier éditeur.
- 15 Longueur totale de la pierre = 2,90 m dont la partie gravée n'occupe que le sommet. La base est taillée en pointe pour pouvoir être fichée profondément dans le sol, à la manière d'un pieu. Largeur maximum de la pierre (au niveau du personnage gravé) = 0,65 m. Epaisseur de la pierre (au même niveau) = 0,21 m. Hauteur du personnage gravé = 0,95 m. Matériaux : grès ocré, de qualité médiocre qui se délite et se fendille facilement.

### A. Face principale (fig. 2 et 3)

- 16 **Iconographie** (aucun de mes prédécesseurs ne s'en est occupé).
- 17 Le personnage est présenté verticalement, en position d'orant, le corps de face, la tête et les jambes tournées vers la droite. Gravure toujours très schématique.

#### Détails caractéristiques

- 18 Cou démesurément allongé ;
- 19 Visage vu de profil : petit œil rond, oreille en forme du dernier quartier de la lune, chevelure représentée par une sorte de casque surmonté de poils courts. Le même style se retrouve de face sur les stèles de Grande Kabylie.
- 20 Le visage est allongé vers le bas. Ni nez, ni moustache. L'élément majeur réside dans une longue barbe, soit en pointe comme sur les stèles de Grande Kabylie (fig. 3), soit trapézoïdale, stèles de Numidie centrale Tirekbine ou Djebel Fortas. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un masque d'autruche, ce qui aurait donné un caractère magique au personnage.
- 21 Jambes lourdes et non chaussées.
- 22 Bracelet au poignet droit conformément aux témoignages de Dumont, Nouar et Remmal. Camps (1961) en a dressé l'inventaire des exemples dans les tombes protohistoriques.
- 23 Vêtements : longue tunique (en cuir ou en tissus) à franges latérales. Hérodote, *Histoires IV*, 189 (fin du v<sup>e</sup> avant J.-C.) parle de tuniques à franges portées par les Garamantes du Fezzan. Dans sa mission au Fezzan en 1947, Robert Capot-Rey a trouvé à Tin Alkoum un fragment de tunique de cuir à franges latérales, conservé à Alger au Musée de préhistoire et d'ethnographie du Bardo. L'analyse au carbone 14 dans le laboratoire d'Orsay a daté ce fragment de l'année 600 ap. J.-C. (+ou -50). En fait, sur nos représentations graphiques, ces franges latérales se retrouvent sur le grand guerrier de Tirekbine (fig. 4) au musée de Constantine (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C), mais déjà sur l'homme à l'étendard de l'Atlas marocain (Malhomme 1953 = haute époque : fig. 5) et dans une

peinture à l'ocre de Hanout du massif des Mogods en Tunisie du Nord (Longerstay, IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> av. J.-C, fig. 6).

Fig. 2. Le texte de la face A (visible) de la stèle de Kerfala (P. Salama).

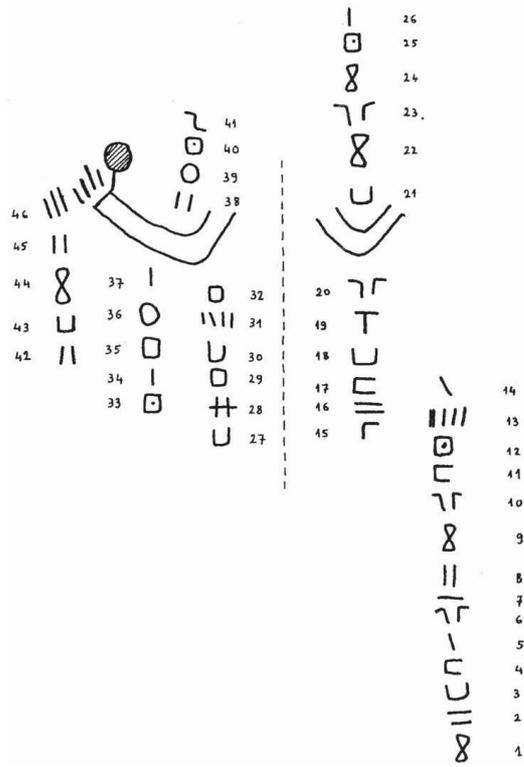


Fig. 3. La stèle de Kerfala (J.-P. Laporte 1992).

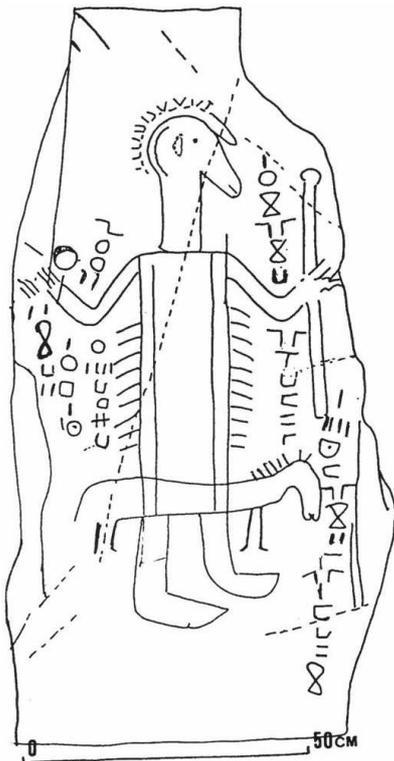


Fig. 4. La stèle de Tirekbine (RIL, n° 817).

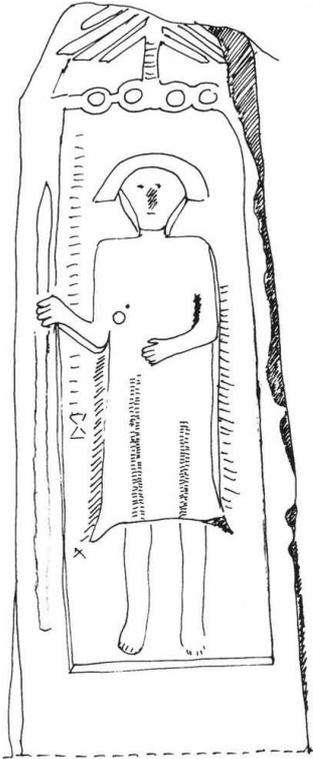
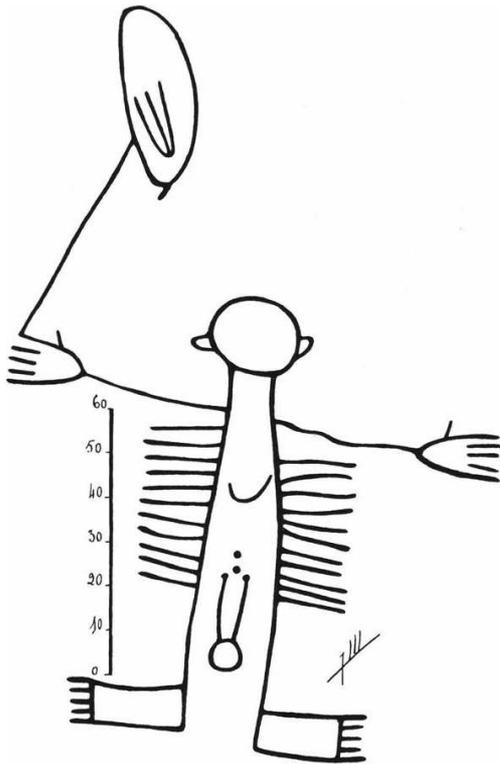


Fig. 5. Azib n'kkis (Malhomme 1953).



- 24 La tunique de notre personnage est également ornée de *clavi*, bandes verticales issues des épaules et descendant jusqu'au bas du tissu. Nos figurations prouvent que ces

ornements sont très antérieurs à l'arrivée des Romains, lesquels les réservaient aux esclaves et petites gens. Un passage de Strabon, *Géographie* XVII, 3,7 (1<sup>er</sup> siècle av. J.-C), parle de tuniques à larges bandes portées par les Libyens sous leur peau de bête. Ce cas est illustré par une gravure rupestre du Grand Atlas Marocain (Malhomme 1961, n° 1284 ; fig. 9) que Camps (1974) date du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C, en même temps que l'apparition de l'écriture libyque. Or, cette gravure comporte également des *clavi*. Nous possédons là le *terminus a quo* de leur emploi. Pour la suite chronologique, voir les guerriers de la Numidie centrale : RIL 817 Tirekbine (fig. 4) et RIL 1269, Djebel Fortas (fig. 7) au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Fig. 6. Peinture à l'ocre. Hanout n° 20, massif des Mogods, Tunisie (Longerstay 2005).

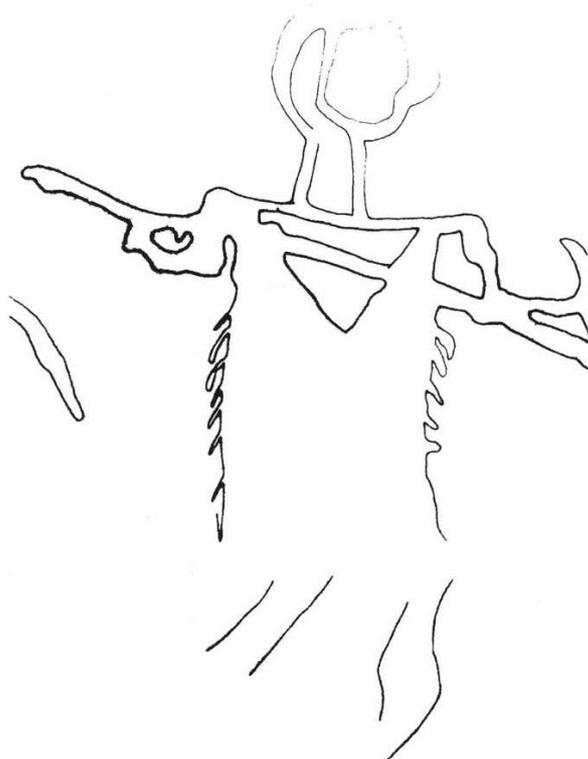
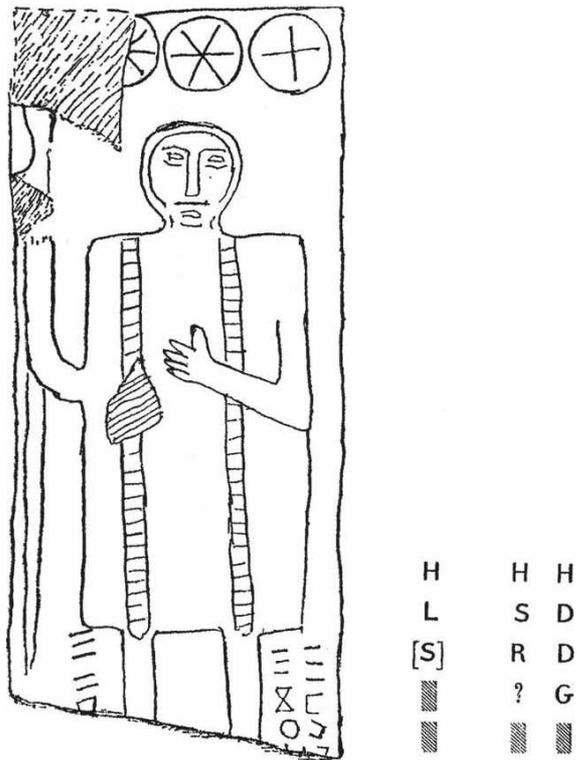


Fig. 7. Stèle du Djebel Fortas (RIL, n° 1119).



### Attributs du personnage

- 25 De la main gauche, le personnage tient un « bâton de chef » ou sceptre, attribut d'un pouvoir administratif, comparable à la baguette de commandement sur les monnaies du roi Masaesyle Syphax (fig. 8). Sur le pouce de la main droite est creusée une cuvette de 5 cm de diamètre et 3 cm de profondeur qui semble supposer l'existence d'un globe, deuxième attribut de puissance. Cet élément nous semble insolite et anachronique. Nous n'en trouvons aucun parallèle pour cette époque. Juba II et Ptolémée n'y eurent même pas droit. Laporte (1991) assimile cette cuvette au petit anneau tenu entre le pouce et l'index par les cavaliers de Grande Kabylie, ce qui paraît improbable. Je crois plutôt à une autre solution : ce globe ne serait pas le globe terrestre mais le globe solaire. On sait que les cultes solaires orientaux ont été introduits en Méditerranée occidentale par Cartilage (Salama 2003, à propos de l'hexagramme solaire, p. 10-16).

Fig. 8. Une monnaie du roi Syphax (Mazard, p. 18).



- 26 Le personnage aurait donc été à la fois chef civil et prêtre dans son échelon administratif. A la base des jambes est surgravé schématiquement un cheval marchant vers la droite. Aucun détail n'indique que le personnage est un cavalier. La présence du cheval représente certainement un privilège d'appartenance.

### Épigraphie

- 27 L'écriture et la gravure du personnage relèvent d'une seule et même main.
- 28 Lettres de hauteur irrégulière allant de 3 à 7 cm. Les points centraux, les lettres carrées ou rondes ne sont pas toujours profondément gravées. Ils me paraissent indiscutables à l'intérieur des lettres 12, 25, 33 et peut-être même 40. Il semble n'y avoir aucun signe gravé sous la lettre 33. Enfin, on ne sait si le groupe 38-41 fait suite à 27-32 ou à 33-37. Alphabet classique, dit « oriental », employé sur l'inscription punico-libyque de Dougga, *RIL 2*, inscription du temple de Massinissa construit par son fils Micipsa en 139 avant J.-C.
- 29 Translittération du texte principal (lecture Galand et Salama)
- 30 Nom du personnage : SALMEDEN fils de SAKEDBATEN.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
S	L	M	D	N	K	Z	W	S	K	D	B	Ṭ	N
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26		
G	L	D	M	Ṣ	K	M	S	K	S	B	N		
27	28	29	30	31	32								
M	Ṣ	R	M	Ṭ	R								
33	34	35	36	37									
B	N	R	R	N									
38	39	40	41										
W	R	B ?	Y										
42	43	44	45	46									
W	M	S	W	H									

- 31 NB : la pierre a été taillée dans un matériau qui se délite et se fendille en bien des points, cause possible de mauvaises lectures. C'est ainsi par exemple que Chaker a pu voir un signe supplémentaire sous notre lettre 33, là où la pierre est fracturée en plusieurs sens.
- 32 Avant de passer à l'interprétation du statut du personnage, rappelons que la pyramide socio-administrative berbère consistait en un emboîtement d'éléments successifs ; si l'on se réfère au modèle kabyle, on a :
- Au niveau 0, la grande famille ou clan, *axxam*, sous l'autorité du plus âgé des agnats : l'*amghar*.
  - Au niveau 1, le groupement de clans, *adrum* ou *taxerrubt*.
  - Au niveau 2, *taddart*, le village, groupement de *adrum/taxerrubt*, avec son assemblée des notables, *tajmaat* (en arabe *djema\**).
  - Au niveau 3, le groupement de villages, formant une tribu, en berbère (kabyle), *taqbilt* (de l'arabe *qabila*). Cette tribu est un État indépendant, avec sa propre administration et son droit coutumier. Elle est commandée par un GLD = *agellid\**.
  - Au niveau 4, la confédération de tribus, *tiqbilin*, gouvernée par un *agellid*.

-Au niveau supérieur, le roi unissait les confédérations de tribus (exemple MASSINISSA (202 à 148 av. J.-C, RIL 2)

- 33 Notre personnage était donc = GLD, MSK, MSK, SBN traduction : *agellid* de la tribu des MesekeBen (enses).

Fig. 9. Gravure de Azib n'lkis (Malhomme 1961).

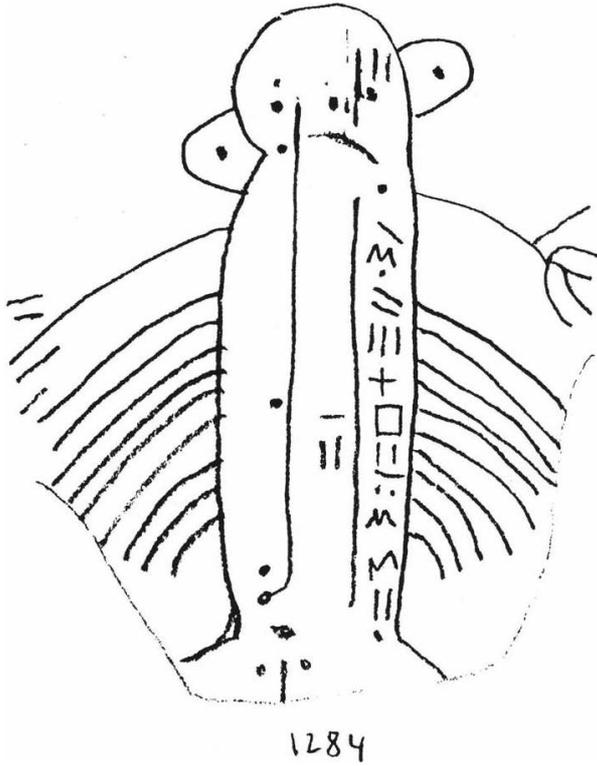
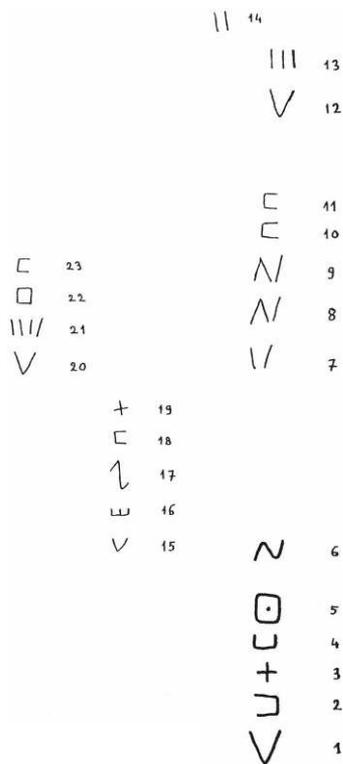


Fig. 10. Le texte de la fac B (cachée) de la stèle de Kerfala (P. Salama).



- 34 Si on latinisait cette appellation nouvelle, on obtiendrait la GENS MASACESBENORUM. Or, Wilmanns déchiffra jadis sur le site de Rapidum une dédicace à différentes divinités du panthéon romain, ainsi qu'à Caelestis et aux dieux Maures, dédicace offerte par un certain MARCUS FURNIUS DONATUS, chevalier romain, flamme perpétuel, *ex praef(ectus) g(entis) Masat[...].or(um)* (CIL, VIII, 91, 95) inscription employée dans une muraille à l'intérieur de la ville antique mais que l'on a jamais retrouvée.
- 35 La dernière lettre du mot *Masat* pouvait être, notait Wilmans, aussi bien un C qu'un T. Ceci nous permet de rétablir les mots *g(entis) masac... esben[...].or... um*.
- 36 Les *tria nomina* de Marcus Furnius Donatus nous placent nécessairement avant l'édit de Caracalla en 212 après J.-C. D'autre part, la ville de Rapidum a été fondée sur l'ordre d'Hadrien en l'an 122 après J.-C. La datation de l'inscription comprise entre ces deux limites doit être beaucoup plus proche de 122 que de 212. On sait que le chef d'une tribu indigène nommé *Princeps Gentis* était soumis à l'autorité d'un officier romain désigné sous le nom de *Praefectus Gentis*, comme en Algérie avant la réforme de 1956, le Caïd fonctionnaire indigène était placé sous l'autorité de l'administrateur de commune mixte, fonctionnaire français (Kotula, 1965). À propos de la bilingue de Dougga (RIL 2), J.-G. Février (1964) avait déjà proposé pour Massinissa la fonction de « Chef de tribu ».
- 37 Un rapprochement de notre nom de tribu s'impose peut-être avec un passage de la *Notitia Provinciarieum et Civitatum* de 484 où un *Episcopus MASUCCABENSIS* occupe le 42<sup>e</sup> rang dans la province de Maurétanie césarienne : CSEL, 7, p. 129. Pour la suite du texte Chaker (1977 : 199) propose « le tombeau qu'ils ont édifié, qu'il ne se dégrade pas ou qu'il ne vieillisse pas » (proposition admise par Galand, 1983).

## B. Face opposée

- 38 Cette face n'a pu être photographiée<sup>1</sup>, la pierre ayant été, dans ses divers lieux, accolée à un mur ou à un arbre. Mais mon fac-similé s'appuie sur un estampage qui tient compte de la mise en page des textes et de leurs différences.
- 39 Les inscriptions de cette face, désordonnées, d'inégales hauteurs de lettres sont rédigées en alphabet occidental avec sa lettre en chevron. Elles sont nécessairement postérieures à celles de la face principale. Elles semblent ne comporter que des noms propres. On peut dès lors supposer qu'à une période tardive, des initiés, des ayants droit ou des zéloteurs du personnage, ont inscrit successivement leurs noms.

## Essai général de datation

- 40 Malhomme (1953, 1959-1963) situe les gravures rupestres du Grand Atlas marocain, d'après la présence de poignards, à l'époque du bronze final : IX<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Pour les stèles de Grande Kabylie, P.-A. Février (1972, 1984) avance l'hypothèse d'une datation très basse, du V<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> après J.-C. en raison de la récurrence des thèmes archaïques dans l'antiquité tardive.
- 41 Camps (1978 & 1980) propose au contraire une datation haute. Son opinion doit prévaloir. En effet, des chevaux représentés sur ces stèles ressemblent étonnamment à ceux des monnaies de la dynastie massyle (Massinissa et ses successeurs) : 202 à 90 av. J.-C. (Mazard, 1957 : 30 à 43). Laporte (1991) qui traite le sujet (p. 404-410), propose pour la stèle de Kerfala une datation du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Je serais moins affirmatif, la stèle de Kerfala, en milieu non romanisé et qui peut tenir compte d'influences romaines, daterait à mon avis de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au début du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. (inscription de Rapidum – Sour Djouab ; Gsell, *Atlas*, XIV, Médéa, n° 96).
- 42 En toute hypothèse, le tombeau du chef occupait une position de prestige : à mi-pente, et face au paysage grandiose de la vallée de l'oued Isser, dominée par un puissant massif où culmine le Koudiat el-Abid (alt. 671 m) vers le sud-ouest, c'est-à-dire vers Auzia (Sour el-Ghozlane) et Rapidum (Sour Djouab), on atteint bientôt des sommets de près de 1 000 m.

---

## BIBLIOGRAPHIE

CAMPS G., 1960. *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, Imprimerie nationale, (= *Libyca* B, tome VIII).

CAMPS G., 1961. *Aux origines de la Berbérie. Monument et rites funéraires protohistoriques de l'Afrique du Nord*, Paris, AMG.

CAMPS G., 1974-1978. « Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara », *BCTH*, p. 148-159.

- CAMPS G., 1980. *Berbères. Aux marges de l'Histoire*, Toulouse, Éditions des Hespérides, réédité sous le titre : *Berbères. Mémoire et identité*, Paris, Éditions Errances, 1987.
- CAMPS G., 1983. « Inscriptions libyco-berbères », *Encyclopédie de l'Islam*, fasc. 89-90, Paris, Imprimerie Nationale, p. 759-767.
- CAMPS G., 1984. « Abizar », *Encyclopédie berbère I*, p. 84-86.
- CHAKER S., 1977. « Une inscription libyque du musée des Antiquités d'Alger », *Libyca XXV*, p. 194-202).
- CHAKER S., 1978-1979 [1982]. « Quelques réflexions générales et méthodologiques sur le déchiffrement du libyque », *Libyca*, XXVI-XXVII, p. 149-159.
- CHAKER S., 1986 [1988]. « À propos de la terminologie libyque des titres et fonctions », *Annali dell'Istituto Universitario Orientale di Napoli*, 46, fasc. 4, p. 541-562.
- CSEL = *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum*.
- FÉVRIER P.-A., 1972. « L'art funéraire et les images des chefs indigènes de l'Afrique antique », *Premier congrès d'étude des cultures d'influence méditerranéenne*, Malte, p. 152-162.
- FÉVRIER P.-A., 1984. « Abizar », *Encyclopédie berbère I*, p. 79-84.
- FÉVRIER J. G., 1964. « La constitution municipale de Dougga à l'époque romaine », *Mélanges offerts à Charles Saumagne*, p. 57-58 : GLD MSK = chef de tribu).
- GALAND L., 1966. « Inscriptions libyques », *Inscriptions antiques du Maroc*, p. 14 note 24.
- GALAND L., 1972. « Libyque et berbère » [rapport], *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*, IV<sup>e</sup> section, p. 105.
- GALAND L., 1983. « Les alphabets libyques », *Antiquités africaines*, 27, p. 69-81.
- GALAND L., 2002. « L'alphabet libyque de Dougga (RIL 2) », *Études de linguistique berbère*, Paris, p. 29-36.
- KOTULA, T., 1965. « Les principes gentis et les principes civitatis en Afrique romaine », *EOS*, Varsovie, t. LV, p. 347-365).
- LAPORTE J.-P., 1992. « Datation des stèles libyque de Grande Kabylie », *L'Africa romana (Atti del IX convegno di studio Nuoro, 13-15 dicembre 1991)*, Edizioni Gallizzi, Sassari, p. 389-423.
- LAPORTE J.-P., 2003. « Les chefs libyques sur les stèles figurées », *L'Algérie au temps des royaumes numides*, Exposition du musée départemental des Antiquités de Rouen, mai-octobre 2003, p. 33-35.
- LONGERSTAY M., 2005. *Recherches sur les Haouanet protohistoriques du massif des Mogods, région de Sedjnane (Tunisie du Nord)*, thèse de doctorat.
- MALHOMME J., 1953. « Les représentations anthropomorphiques du Grand Adas marocain », *Libyca A*, t. 1. p. 373-385.
- MALHOMME J., 1959 & 1961. *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Publications du Service des Antiquités du Maroc.
- MAZARD J., 1957. *Corpus Nummorum numidiaie mauretaniaie que*, Paris, AMG. prasse K.-G., 1972. *Manuel de grammaire touarègue*, Copenhague, p. 149-161. RIL = Chabot J.-B., *Recueil des inscriptions libyques de l'Afrique du Nord*, Paris, Imprimerie nationale, 1940-1941.

SALAMA P., 1992. « A propos d'une inscription libyque du musée des antiquités d'Alger : un nouveau conte kabyle », *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris Geuthner, p. 127-137.

SALAMA P., 2003. « Les chefs libyques sur les stèles figurées », *L'Algérie au temps des royaumes numides* (Exposition du musée départemental des antiquités de Rouen, mai-octobre 2003), p. 33-35.

## NOTES

1. J.-P. Laporte nous a très aimablement procuré une photo de cette face "cachée", malheureusement, le trait peu marqué de l'inscription ne permet pas d'en donner une reproduction lisible (NDLR).

---

## INDEX

**Mots-clés** : Antiquité, Epigraphie, Libyque